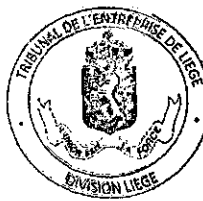


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19146391



25 OCT 2019

Greffe

N° d'entreprise : **0403 900 278**

Dénomination

(en entier) : **LE LOGIS SOCIAL DE LIEGE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **S.C.R.L.**

Adresse complète du siège : **RUE DES ALISIERS 12, 4032 CHENEE**

Objet de l'acte : NOMINATION DES ADMINISTRATEURS, COOPTATION ET DEMISSION D'ADMINISTRATEURS

- Extrait de la séance du Conseil d'Administration du 1er mars 2019

Le Président sortant, Monsieur Jean-Pierre HUPKENS, propose à la Présidence Monsieur Roland LEONARD, qui est seul candidat.

Comme le prévoit le ROI du Conseil d'Administration, les décisions portant sur une personne se font au scrutin secret sauf si le Conseil d'Administration en décide autrement à l'unanimité.

L'assemblée décide de renoncer au scrutin secret et vote à main levée.

Monsieur Roland LEONARD est élu à l'unanimité Président.

Monsieur Roland LEONARD, prend la présidence de la séance et invite chacun à se présenter.

Le Président propose, la désignation d'un seul vice-Président et, une seule candidature lui étant parvenue, il propose de désigner Madame Christine DEFRAIGNE à cette fonction.

Madame Véronique WILLEMART s'interroge sur le fait que Madame Christine DEFRAIGNE soit la seule candidate. Il est expliqué que jusqu'ici, c'est la seule candidature reçue mais qu'il est loisible à d'autres administrateurs de se porter candidats et que la désignation se fera en séance à l'issue d'un vote au scrutin secret.

Madame Véronique WILLEMART se porte candidate au poste de Vice-Présidente.

Les bulletins de vote sont donc complétés et les candidatures de Mesdames Christine DEFRAIGNE et Véronique WILLEMART Véronique y sont proposées.

Messieurs Marc GILLIS Marc et Antonio GOMEZ GARCIA se proposent en tant que scrutateurs.

Les bulletins de vote sont distribués individuellement et chacun est invité à venir déposer son bulletin dans l'urne destinée à cet effet.

Madame Stéphanie CHRISTIAENS, Directrice-Gérante et Monsieur Fabrice FUMANTI, commissaire SWL procèdent au dépouillement des votes sous l'œil des scrutateurs.

Le résultat, à l'issue du dépouillement est de 4 votes pour Madame Véronique WILLEMART et 12 votes pour Madame Christine DEFRAIGNE

Madame Christine DEFRAIGNE est désignée Vice-Présidente.

- Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2019

Par délibération du 28 février 2019, le Conseil de la Province nous proposait de désigner Monsieur Gérard GEORGES afin de représenter la Province au sein de notre Conseil d'Administration, lequel l'a coopté en sa séance du 1 mars 2019.

La SWL ayant attiré notre attention sur le fait qu'un administrateur ne peut être désigné s'il a atteint l'âge limite, l'Assemblée Générale Ordinaire de ce jour ne peut désigner Monsieur Gérard Georges comme administrateur au sein de notre société et ce malgré sa cooptation par le Conseil d'Administration avant sa date anniversaire.

Un mail a été adressé (en date du 24 avril) à la Province afin qu'elle propose la désignation d'un nouvel Administrateur les représentant au sein de notre Conseil d'Administration.

Par délibération du 13 juin 2019, le Conseil de la Province nous a proposé Monsieur Ömer KOÇYIĞIT

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de désigner Monsieur Ömer KOÇYIĞIT en tant qu'Administrateur représentant la Province

Pour la société, la Directrice-Gérante, Stéphanie CHRISTIAENS

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/11/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).